

Négoce Carré lance sa gamme pro « environnement »

Le groupe Carré s'est doté d'un service spécifique dédié au conseil et à la vente de produits de protection de l'environnement. Entre audits d'exploitation, réglementation et dossiers de subventions, le négoce a décidé de prendre en charge et de répondre aux préoccupations environnementales de ses clients. Un nouveau métier à part entière.

Gérard Dessery est le « Monsieur Environnement » du groupe Carré. Initialement expert en fertilisants, le responsable engrais a ajouté une corde à son arc depuis plus d'un an maintenant. Après avoir reçu une première formation délivrée par le service qualité sur quelques sujets pointus de réglementation, il gère désormais le service spécifique dédié à la protection de l'environnement au sein du négoce. « *L'idée est partie d'une demande assez élevée de la part de nos clients : à une période où les prix des engrais étaient tellement hauts, certains se lançaient pour la première fois dans l'utilisation d'azote liquide. Ils avaient donc besoin de capacité de stockage* », explique le spécialiste. Les citernes souples d'azote liquide furent donc les premiers produits

à la gamme, rapidement rejoints par les armoires phyto et les autres indispensables de l'agriculteur-citoyen (kit équipements de protection individuelle -EPI-, armoire EPI, aire de pulvérisateur...). Dans un contexte réglementaire intense, entre conditionnalité, Grenelle ou plan végétal de l'environnement, le négoce a donc décidé de proposer des solutions simples et efficaces à ses clients.

Aujourd'hui, Gérard Dessery s'occupe seul du dossier environnement. Le négoce a choisi un interlocuteur unique pour les agriculteurs : « *Les technico-commerciaux sont déjà très occupés à vendre les intrants et gérer les collectes, or ce dossier très technique demande du temps* ». Car les exploitations et les corps de ferme sont tous différents : Gérard Dessery se déplace et

réalise des audits afin de proposer la solution la plus adaptée dans le cadre de la réglementation et notamment les différentes distances à respecter.

UNE GAMME QUI SE DÉVELOPPE. Quand un agriculteur exprime un besoin ou qu'un technico-commercial l'anticipe, le client est immédiatement réorienté sur Gérard Dessery. C'est également lui qui gère la gamme complète avec Axe-Environnement, le fournisseur principal du négoce pour ces produits spécifiques. La citerne à fuel représente un des prochains produits qui viendra s'ajouter à la gamme : « *Une réglementation sur le stockage du fuel existe depuis 2004 or, aujourd'hui, peu d'agriculteurs semblent être aux normes : logiquement, toute citerne fuel doit être à double*



Frédéric Carré, P-DG du groupe entouré à gauche d'Émeric Oudin, directeur général d'Axe-environnement et à droite de Gérard Dessery en charge du dossier chez Carré.

ÉMERIC OUDIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AXE ENVIRONNEMENT

« LE RÉSEAU FRANCE CONTRÔLE PULVÉ COMPLÈTERA LE SERVICE »

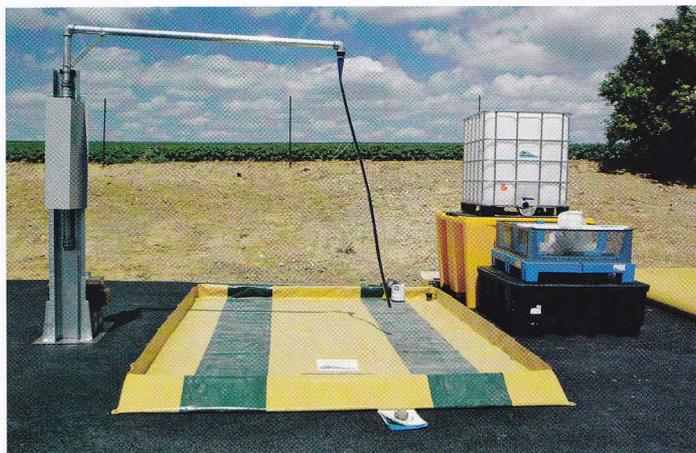
■ « L'impulsion stratégique et la volonté forte de la direction du groupe Carré ont permis un très bon démarrage de l'opération et l'implication de tous les acteurs dans la démarche va pouvoir la développer. Axe Environnement est la seule société spécialisée en phyto-environnement qui permet d'apporter une réponse concrète et rentable aux agriculteurs et aux distributeurs. La mise en place d'un service spécifique dans le groupe Carré est la bonne solution, car il s'agit d'un vrai métier très technique. Les conseils sont spécifiques et doivent absolument être adaptés à chaque exploitant. Notre étroite collaboration nous permet de réfléchir ensemble aux demandes et aux contraintes des agriculteurs, en particulier pour les équipements de protection individuelle. Nous luttons pour un « port efficace » de ces EPI. La majorité des risques liés à l'exposition des produits phytosanitaires se situant lors de la préparation du traitement, nous proposons un tablier de protection, plus confortable pour les agriculteurs, qui le porteront plus facilement lors de cette étape clé.

« Nous développons différents partenariats selon les départements : avec les chambres d'agriculture ou les caisses de mutualité sociale agricole (MSA). Nos produits sont en outre majoritairement intégrés dans les subventions possibles des plans végétaux pour l'environnement des départements. Aujourd'hui, nous essayons aussi de travailler avec les firmes phytosanitaires pour ajouter sur les étiquettes des produits une information supplémentaire qui indiquerait l'EPI qui correspond. Enfin, nous venons de créer le réseau France Contrôle Pulvé, dans lequel plusieurs entreprises seront agréées pour réaliser ces contrôles sur le territoire français. Nous sommes convaincus que le distributeur de produits phytosanitaires se doit d'apporter à l'agriculteur des services et des conseils pour bien appliquer le produit. Et via ce nouveau réseau, nous apportons des compétences au service du distributeur en termes de techniques de pulvérisation pour lui permettre de répondre aux besoins de ses clients. »

ZOOM SUR...

LES PRODUITS À LA GAMME

- Station individuelle ou collective de remplissage et de lavage des pulvérisateurs
- Citerne à fuel
- Citerne de stockage d'azote liquide
- Armoires phyto
- Bac de rétention
- Gamme d'équipements de protection individuelle (EPI)
- Osmofilm pour déshydrater les effluents phytosanitaires



Exemple d'installation présentée aux clients du négoce lors de ses visites d'essais

paroi et stockée dans un local ou enterrée et protégée », explique Gérard Dessery. Et pour rassurer ses clients et les aider à « être dans les clous », le négoce ne s'arrête pas là : le responsable environnement a également aidé certains agriculteurs ayant investi dans ces produits spécifiques à remplir leur dossier lié au plan végétal pour l'environnement (PVE), pour recevoir les subventions dédiées. De quoi les motiver à se lancer !

BIENTÔT UNE VITRINE GRANDEUR RÉELLE. Enfin, question communication, le groupe met le paquet ! Entre démonstration et présentation lors des journées d'essais du mois de juin, envoi régulier de mailing et bientôt toute la gamme disponible directement sur le site Internet, les agriculteurs sont servis. Si aujourd'hui les jeunes semblent davantage à l'écoute que leurs aînés, la sensibilisation ne fait que commencer. Car pour le responsable « engrais et environnement », cette mission représente un nouveau challenge : « Ces produits sont innovants, ce sont les "premiers" produits de demain encore inconnus des

exploitants : il faut donc les convaincre de leur utilité et de leur efficacité. Cette nouvelle responsabilité me permet de retrouver le contact que je n'avais plus avec les agriculteurs, et qui me manquait ! », se réjouit Gérard Dessery.

Le négoce a également annoncé la mise en place d'une ferme pilote à côté du siège du groupe à Gouy-sous-Bellonne, site qui recevra la majeure partie des expérimentations du service technique. « Cette vitrine nous permettra de présenter aux agriculteurs des installations aux normes qui respectent l'environnement et protègent l'utilisateur », explique le nouveau responsable environnement. Mais l'investissement réalisé devra être rentabilisé : « La ferme pilote sera gérée comme une véritable exploitation. Cette approche de rentabilisation de l'outil de production renforcera nos messages vis-à-vis de nos clients : nous leur démontrerons qu'il est possible d'allier économie et protection de l'environnement », annonce-t-il. Le groupe Carré semble avoir bien intégré les enjeux de l'agriculture de « demain », durable et responsable.

B. L.

Nouvelle gamme maïs demi précoce denté



SEMEZ, C'EST GAGNÉ!

NX

NK Créator

NK Lucius

NK Octet

NK Comfort

NK Cobalt



syngenta
SEEDS

Syngenta Seeds S.A.S

12, chemin de l'Hobit - BP27 - 31790 SAINT-SALVEUR
Tél. 05 62 79 98 00 - Fax 05 61 09 29 92 - www.nk.com/fr